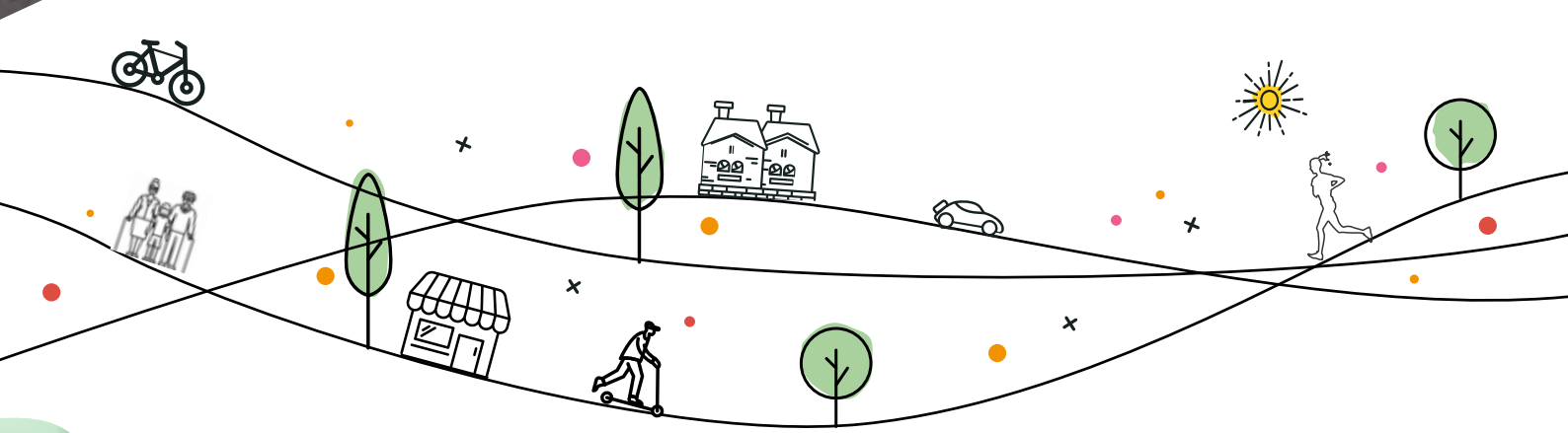




Bulletin municipal  
**MONTCEAUX**

DÉCEMBRE 2025 - N°104



mairie-montceaux.com

# SOMMAIRE

<b>VIE DE LA COMMUNE</b> ..... 3 à 12	Commission Communication ..... 12
L'Édito du maire..... 3	Calendrier des manifestations ..... 14 et 15
Employés communaux ..... 4	<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b> ..... 13 à 21
Commission Finances ..... 5	<b>VIE ASSOCIATIVE</b> ..... 22 à 26
Commission Voirie, espaces publics ..... 6	Sou des écoles ..... 22
Commission Bâtiments communaux ..... 6	Amicale de pétanque ..... 23
Commission Fleurissement, cadre de vie ..... 7	ARGVS ..... 23
Commission Gestion du cimetière ..... 7	Tarot des 3 Rivières ..... 24
Commission Animation ..... 8	Les endimanchés ASCEM ..... 24
Commission Vie associative ..... 8	Groupement paroissial ..... 24
Centre Communal d'Action Sociale ..... 9	Comité des fêtes ..... 25
Commission Scolaire ..... 9	Liste des associations ..... 25
SIEA ..... 10	Club de foot ASGGM ..... 26
Commission Urbanisme Aménagement du territoire ..... 10 et 11	<b>ÉTAT CIVIL</b> ..... 27



## Ouverture de la mairie au public

Lundi et jeudi de 14 h à 16 h 30  
Mardi et vendredi de 14 h à 18 h

Tél. 04 74 66 11 97

124 Route de Belleville  
01090 Montceaux

 [secretariat@mairie-montceaux.fr](mailto:secretariat@mairie-montceaux.fr)

 [www.mairie-montceaux.com](http://www.mairie-montceaux.com)



Si vous souhaitez recevoir les bulletins  
uniquement au format numérique,  
contactez la mairie !

Responsable de publication : Jean-Claude DESCHIZEAUX  
Rédaction : Commissions et associations  
Photos : Mairie, associations, presse  
Conception et impression :



DG PROMO - 19, rue G. Voisin  
69220 Belleville-en-Beaujolais  
Tél. 04 74 66 51 51



Tirage à 600 exemplaires  
Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2025  
Toute reproduction même partielle est interdite.  
Bulletin municipal n°104



# Édito du maire

*J'ai décidé de consacrer cet édit à la mémoire de Robert LAGRANGIE décédé en août dernier.*

**Robert a travaillé à mes côtés, au sein de la commune, en tant que premier adjoint pendant trente années.**

Ce fut pour moi un adjoint d'une aide précieuse mettant à profit sa disponibilité, ses compétences et ses relations humaines remarquables. Doté d'une jovialité naturelle et d'une grande générosité, chacun appréciait son contact et ses relations d'amitié, y compris parmi les plus jeunes. Robert aimait la vie et partager ses moments festifs. Sa

porte était toujours ouverte, nombreux sont ceux qui lui rendaient visite pour échanger dans les domaines multiples autour d'un bon verre sans jamais faire sentir qu'il pouvait parfois être dérangé.

Notre relation d'amitié ne s'est jamais démentie tout au long de ces nombreuses années, chacun étant animé par la volonté d'améliorer le cadre de vie de notre commune et le bien-être de nos administrés par l'élaboration de travaux dans différents domaines.

**Plus spécialement responsable des bâtiments communaux et grâce à son relationnel auprès de nombreux artisans, de gros chantiers ont été conduits sous son autorité toujours avec une étroite concertation à mon égard.**

**On peut citer parmi les plus importants :**

- La rénovation complète de l'église
- La construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire
- La construction du local de l'aire de loisirs
- L'agrandissement de la salle polyvalente.

En plus de ses activités municipales, Robert a assuré d'autres responsabilités communales :

- La présidence du comité des fêtes
- La présidence de la société de chasse.

Cette vie active, au service des autres, mérite une réelle reconnaissance.

Je suis convaincu que tous ceux qui l'ont connu gardent de lui un souvenir affectueux, il me paraissait essentiel de rappeler ses multiples engagements au nom de l'amitié qui nous liait.

À vous tous, Mesdames et Messieurs, j'adresse mes souhaits sincères de bonne année 2026.

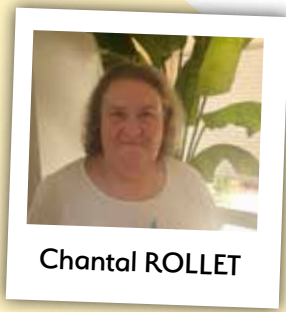
*Jean-Claude DESCHIZEAUX  
Maire de Montceaux*



*L'équipe municipale  
vous souhaite  
une très belle année  
2026.*

# LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

## Restaurant scolaire



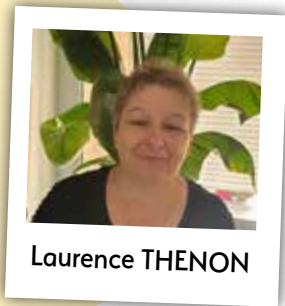
## Administratif



## École et temps périscolaires



## Périscolaire



## Technique

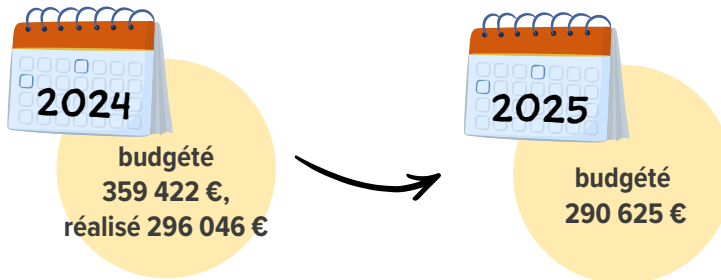


# COMMISSION FINANCES

Vice-président : Yoann MAUPPIN, conseiller municipal

Membres : Laetitia BAILLE, Arlette BERNARD, Francine HINSCHBERGER, Charles-Edouard OLIVETTI

## Les dépenses de charges courantes



### BUDGET PRIMITIF 2025

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 904 999,71 €
Recettes : 904 999,71 €

#### Section d'investissement

Dépenses : 371 793,50 €
Recettes : 371 793,50 €

#### Taux d'imposition 2025

Taxe foncière sur le bâti : 30,14 %
Taxe foncière sur le non-bâti : 38,05 %

# INVESTISSEMENTS

Chiffres 2024 en € par habitant

### Dépenses ÉQUIPEMENT



### Remboursement EMPRUNT



# FONCTIONNEMENT

### CHARGES générales



### CHARGES de personnel



# FISCALITÉ

### TAXE foncière



## COMMISSION VOIRIE, ESPACES PUBLICS

Vice-présidente : Arlette BERNARD, 3<sup>e</sup> adjointe au maire  
Membres : Philippe DAVIDIAN, Rémy GUILLOT, Francine HINSCHBERGER,  
Dominique MARTIN

### AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES SEPT CHEMINS

Coût : 46 688,59 €



## COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Philippe DAVIDIAN, 2<sup>e</sup> adjoint au maire  
Membres : Rémy GUILLOT, Dominique MARTIN, Yoann MAUPPIN, Alexandre ROUSSET

### ÉCOLE

Éclairage de la cour par  
un détecteur de présence : 736.25 €

Maintenance de la chaudière :  
3 419.26 €

### AIRE DE LOISIRS

Peinture des portes : 72.41 €  
Installation d'une prise tétrapolaire :  
869.58 €

### SALLE POLYVALENTE

Peinture des menuiseries  
extérieures : 269.06 €

### MAIRIE

Alimentation d'un volet  
roulant électrique :  
206.34 €

# COMMISSION FLEURISSEMENT CADRE DE VIE

**Vice-président : Charles-Edouard OLIVETTI, conseiller municipal**  
**Membres : Arlette BERNARD, Etienne BILLET, Rémy GUILLOT, Nelly THOMASSIN**

**La commission a continué à concentrer ses efforts sur un fleurissement plus durable et moins gourmand en eau.**

Les massifs ont été retravaillés avec des plantations vivaces, plus résistantes à la sécheresse et demandant moins d'entretien.

Les deux cuves de récupération d'eau de pluie (1 300 litres au total) ont pleinement rempli leur rôle pour l'arrosage des massifs à proximité et l'alimentation de la cuve mobile.

**Parallèlement, le travail d'intégration paysagère, de dissimulation de certains mobiliers urbains et d'entretien du cimetière a été mené.**

Enfin, la commission a poursuivi sa réflexion pour développer d'autres points de récupération des eaux pluviales, privilégier des espèces toujours plus adaptées aux fortes chaleurs et apporter un confort visuel et d'usage des espaces publics, pour le bien-être des habitants.



# COMMISSION GESTION DU CIMETIÈRE

**Vice-président : Rémy GUILLOT, conseiller municipal**  
**Membre : Arlette BERNARD**

**/// RAPPEL ///**

Le portail du cimetière est à fermer après chaque passage.  
 Ce geste simple contribue à préserver la sérénité du lieu et évite les déjections animales dans l'enceinte.

Merci aux propriétaires et ayants droit d'une concession d'être attentifs au règlement et de maintenir la propreté du lieu (tri sélectif, désherbage et nettoyage autour des tombes).

Trois nouvelles cases ont été ajoutées au columbarium cette année pour permettre de répondre aux besoins d'emplacements.



## TARIF DES CONCESSIONS

Concession de terrain	15 ans : 330 €	30 ans : 500 €
Columbarium	15 ans : 440 €	30 ans : 880 €
Jardin du souvenir : dispersion des cendres	Sans inscription : gratuit	
	Avec inscription sur plaque	
	15 ans : 85 €	30 ans : 170 €



## COMMISSION ANIMATION

Vice-présidente : Francine HINSCHBERGER, conseillère municipale  
 Membres : Laetitia BAILLE, Etienne BILLET, Alexandre ROUSSET

### Vœux de la Municipalité

L'année 2025 a commencé par la cérémonie des vœux de la municipalité. Le bilan de l'année écoulée a été réalisé, ainsi que les projections pour l'année à venir. C'est aussi un temps convivial rassemblant les habitants de la commune.

### Accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants ont été accueillis à la mairie le 16 mai. À cette occasion, une présentation de la commune leur a été faite et un livret d'accueil leur a été remis.

Ils ont ensuite pu rencontrer les élus qui ont répondu à leurs questions. Cette soirée conviviale a également été propice à divers échanges entre habitants, leur permettant ainsi de créer de nouveaux liens.



### Commémorations

Pour le devoir de mémoire, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre ont été célébrées.

### Rêve de cirque

La commune a accueilli le spectacle de Rêves de cirque le 20 juin, un événement culturel de qualité, apprécié par tous. À cette occasion, le Comité des fêtes a proposé une restauration à l'aire de loisirs, permettant ainsi de prolonger la soirée.



## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Vice-présidente : Francine HINSCHBERGER, conseillère municipale  
 Membres : Laetitia BAILLE, Etienne BILLET, Alexandre ROUSSET

Les associations ont proposé tout au long de l'année, différentes manifestations, offrant à chacun la possibilité de vivre un moment convivial, qu'il soit sportif, musical, culturel ou ludique.

Merci aux dirigeants, bénévoles, adhérents d'associations qui sont à l'origine de ces événements.

Merci également aux participants qui donnent envie aux organisateurs de poursuivre leur engagement. Ce sont ces moments partagés qui permettent de créer du lien au sein de la commune.

**Bienvenue à l'association Arkadrus**, présidée par Gaëlle BACHELET, qui propose des cours de théâtre enfants et adultes. Cette nouvelle activité culturelle vient compléter un tissu associatif en permanente évolution.

La diversité des activités proposées permet au plus grand nombre de s'impliquer dans la vie associative de la commune, que ce soit en intégrant une association ou en participant aux manifestations proposées. La salle polyvalente, l'aire de loisirs, la salle d'activités sont autant de lieux partagés où se retrouvent régulièrement les Montcelliens.

La réunion des associations a permis d'établir le calendrier des manifestations 2026.

D'autres événements s'ajouteront au fil de l'année.





# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vice-présidente : Laetitia BAILLE, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Membres du conseil municipal : Arlette BERNARD, Etienne BILLET, Philippe DAVIDIAN, Francine HINSCHBERGER

Membres hors conseil municipal : Chantal DUMONT, Béatrice DE VARAX, Marie-Louise ROZIOT VERRET, Paula VILLARDIER, Lydie SEON.

*Parce que chacun peut avoir besoin d'un soutien à un moment de sa vie, le CCAS est présent pour accompagner les habitants les plus fragiles.*

## Av côté des administrés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les habitants les plus fragiles : personnes âgées, en situation de handicap, familles en difficulté... Il informe, oriente et soutient chacun, à tout âge de la vie.

## Personnes vulnérables

La mairie tient un registre des personnes isolées ou fragiles (personnes âgées, inaptes au travail, adultes handicapés). L'inscription, possible à tout moment, permet au CCAS de rester en lien et d'agir en cas de canicule, grand froid ou autre situation exceptionnelle.

## Maisons Âgés et Vie

Ces domiciles partagés offrent une alternative chaleureuse à la maison de retraite. Chaque résident dispose d'un espace privatif et bénéficie d'un accompagnement quotidien par des auxiliaires de vie, ainsi que de repas faits maison. Des offres d'emploi y sont régulièrement proposées.

## Repas des aînés

Le 8 novembre, une partie des 189 aînés de la commune ont partagé un repas festif préparé par le traiteur B. Bertrand et animé par René Lebon. Les enfants de l'école ont décoré les menus et certains ont rejoint les convives pour le dessert, apportant avec eux, un vent de jeunesse.



# COMMISSION SCOLAIRE

Vice-président : Philippe DAVIDIAN, 2<sup>e</sup> adjoint au maire

Membres : Etienne BILLET, Patricia CHMARA, Sandrine TARION

## Passage au collège

Cette année, la commune a choisi d'accompagner les élèves de CM2 dans leur passage au collège en leur offrant le guide « BONJOUR ».

Ce livret pratique, spécialement conçu pour les futurs collégiens, rassemble des conseils utiles, des informations pédagogiques et des repères pour faciliter la transition entre l'école élémentaire et le collège.

La remise a eu lieu le 4 juillet 2025, afin que chaque élève puisse disposer de ce support dès l'été et aborder sereinement cette nouvelle étape de son parcours scolaire.



Rentrée 2025

5 classes  
104 élèves



## LES EFFECTIFS rentrée scolaire 2025

Classe de M<sup>mes</sup> PALET et REGOURD PS/MS : 18  
 Classe de M<sup>mes</sup> SORNIN et LAGRESLE MS/GS : 18  
 Classe de M<sup>mes</sup> GARCIA et DEAMBROGIO CP/CE1 : 22  
 Classe de M<sup>mes</sup> JANIER et VARNIER CE1/CE2 : 22  
 Classe de M<sup>me</sup> PEYCELON CMI/CM2 : 24

## Financement de la commune

- Remplacement d'un ordinateur portable : 709 €
- Remplacement de l'ordinateur de la bibliothèque : 639 €
- Remplacement des stores de la classe CP/CE1 : 5 561 €
- Le «Savoir Nager» : 1 200 €
- Renouvellement de jeux de cour pour la garderie et l'école 788.49 €

Garderie périscolaire :  
1.25 € la demi-heure

Restaurant scolaire :  
3.80 € le repas



# COMMISSION URBANISME AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-présidente : Patricia CHMARA, 1<sup>re</sup> adjointe au maire

Membres : Arlette BERNARD, Dominique MARTIN, Charles-Edouard OLIVETTI, Sandrine TARION

## Vidéosurveillance : fin de la 2<sup>e</sup> phase d'installation

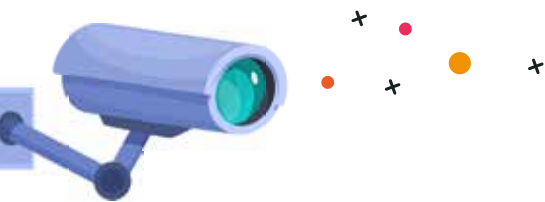
La commune poursuit ses efforts pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique. Après une première phase réalisée en 2024, avec la pose de caméras chemin du cimetière et au carrefour des 7 chemins, la 2<sup>e</sup> phase du programme de vidéosurveillance s'est achevée à la fin de l'été.

### De nouveaux points stratégiques sont désormais couverts :

- L'espace de l'aire de loisirs
- Les terrains de pétanque, le stade
- Les accès au stade et aux locaux techniques communaux
- Le parking de l'école
- Les entrées et sorties du village.

Ce maillage permet de compléter le dispositif existant, en ciblant les lieux les plus fréquentés et les points sensibles de circulation. **L'objectif reste le même : prévenir les incivilités, protéger les équipements publics et rassurer les habitants.**

*La municipalité rappelle que les images sont utilisées uniquement dans un cadre légal strict, conformément à la réglementation en vigueur, et que leur exploitation est réservée aux autorités compétentes.*



**Un architecte-conseiller gratuitement à votre disposition . . .**

**Propriétaires**, vous souhaitez **construire, agrandir ou réhabiliter** votre habitation. Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977. Les architectes-conseillers du CAUE peuvent vous aider à alimenter votre réflexion, en vous aiguillant ou en vous aidant à redéfinir vos attentes. Vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches mais resterez les seuls maîtres de votre projet.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, demandez le conseil d'un architecte du CAUE **en vous inscrivant sur notre site internet [www.caue01.org](http://www.caue01.org)**

Un rendez-vous sur le terrain pourra vous être proposé en cas de besoin et un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au service instructeur.

01 Ain **caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Ain

Pour plus d'informations sur notre conseil : consultez le site internet du CAUE [www.caue01.org](http://www.caue01.org) rubrique «particuliers»

Pour contacter le CAUE :  
tél : 04 74 21 11 31 - mail : [contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)

AIN le Département

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE ET DE LA COMMUNICATION DE L'AIN SIEA >> Éclairage public – Fibre optique

La commune adhère au SIEA pour permettre la modernisation de l'éclairage public entrepris depuis 2021.

**Le programme a permis de réaliser 25% d'économies d'énergie.**

La totalité des points lumineux ont été remplacés par des LED dernière génération. L'abaissement de l'intensité permet de conserver un éclairage minimal pour la sécurité de tous.



**Des candélabres ont été installés chemins de l'Église, de l'Étang, de la Poipe et sur le parking en face de la salle polyvalente.**

Deux autres points lumineux seront installés au carrefour des Sept Chemins.



### RAPPEL

Les propriétaires riverains de lignes électriques, fibres ou cuivres aériennes, sont invités à procéder aux travaux d'élagage de leurs arbres, afin d'éviter d'éventuelles dégradations occasionnées par des chutes de branches ou d'arbres.

# Quelles autorisations avant de commencer des travaux ?

## Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...)

Par voie dématérialisée, via le portail SVE de la commune de Montceaux :

Rubrique Urbanisme

Cliquer sur : faire ma demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001258>



### BON A SAVOIR

La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents

#### 1 Extension de maison ou construction d'un garage

- ≤ 5 m<sup>2</sup>
- ≤ 20 m<sup>2</sup>
- > 20 m<sup>2</sup>
- En zone U du PLU : ≤ 40 m<sup>2</sup>
- > 40 m<sup>2</sup>

#### 2 Réfection de toiture

- Remplacement des tuiles à l'identique

#### 3 Fenêtre de toit

#### 4 Panneaux photovoltaïques

#### 5 Fenêtre, porte-fenêtre, porte

- Création, changement
- Remplacement à l'identique

#### 6 Antenne parabolique ou climatiseur

#### 7 Véranda, terrasse couverte

- ≤ 5 m<sup>2</sup>
- ≤ 20 m<sup>2</sup>
- > 20 m<sup>2</sup>
- En zone U du PLU : ≤ 40 m<sup>2</sup>
- > 40 m<sup>2</sup>

#### 8 Clôture ou portail

#### 9 Piscine

- ≤ 10 m<sup>2</sup>, non couverte, restant moins de 3 mois
- ≤ 100 m<sup>2</sup>, non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80m
- Couverte à plus de 1,80 m de haut, quelle que soit la superficie

#### 10 Terrasse non couverte de plain pied

- Sans surélévation, quelle que soit la surface
- Surélévée ≤ 5 m<sup>2</sup>
- Surélévée ≤ 20 m<sup>2</sup>
- Surélévée > 20 m<sup>2</sup>
- En zone U du PLU : Surélévée ≤ 40 m<sup>2</sup>
- Surélévée > 40 m<sup>2</sup>

#### 11 Ravalement de façade, pose de bardage

Le nuancier des teintes autorisées est consultable en mairie

#### 12 Abris de jardin, cabane, appentis :

- ≤ 5 m<sup>2</sup>
- ≤ 20 m<sup>2</sup>
- > 20 m<sup>2</sup>

	Permis de construire	Déclaration préalable	Aucune formalité
1 Extension de maison ou construction d'un garage			✓
≤ 5 m <sup>2</sup>			✓
≤ 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
> 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
En zone U du PLU : ≤ 40 m <sup>2</sup>	✓	✓	
> 40 m <sup>2</sup>	✓	✓	
2 Réfection de toiture		✓	✓
• Remplacement des tuiles à l'identique		✓	✓
3 Fenêtre de toit		✓	
4 Panneaux photovoltaïques		✓	
5 Fenêtre, porte-fenêtre, porte		✓	✓
• Création, changement		✓	✓
• Remplacement à l'identique		✓	✓
6 Antenne parabolique ou climatiseur			✓
7 Véranda, terrasse couverte			✓
≤ 5 m <sup>2</sup>			✓
≤ 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
> 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
En zone U du PLU : ≤ 40 m <sup>2</sup>	✓	✓	
> 40 m <sup>2</sup>	✓	✓	
8 Clôture ou portail		✓	
9 Piscine			✓
• ≤ 10 m <sup>2</sup> , non couverte, restant moins de 3 mois			✓
• ≤ 100 m <sup>2</sup> , non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80m			✓
• Couverte à plus de 1,80 m de haut, quelle que soit la superficie	✓		
10 Terrasse non couverte de plain pied			✓
Sans surélévation, quelle que soit la surface			✓
Surélévée ≤ 5 m <sup>2</sup>			✓
Surélévée ≤ 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
Surélévée > 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
En zone U du PLU : Surélévée ≤ 40 m <sup>2</sup>	✓	✓	
Surélévée > 40 m <sup>2</sup>	✓	✓	
11 Ravalement de façade, pose de bardage		✓	
Le nuancier des teintes autorisées est consultable en mairie		✓	
12 Abris de jardin, cabane, appentis :			✓
≤ 5 m <sup>2</sup>			✓
≤ 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	
> 20 m <sup>2</sup>	✓	✓	

### BESOIN D'AIDE ? UN RENSEIGNEMENT ?

Le secrétariat de mairie vous renseignera sur la conformité de vos travaux avec la réglementation en vigueur.

# COMMISSION COMMUNICATION

Vice-présidente : Nelly THOMASSIN, conseillère municipale  
 Membres : Laetitia BAILLE, Etienne BILLET et Patricia CHMARA



## Le nouveau site internet

Toutes les infos de la commune sur  
[www.mairie-montceaux.fr](http://www.mairie-montceaux.fr)

Le nouveau site internet est plus épuré et plus facile d'utilisation, pour trouver rapidement les informations dont vous avez besoin.  
 Il répond également à la nécessité de le rendre accessible aux personnes en situation de handicap.  
 Afin d'optimiser la navigation, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Carte Nationale d'Identité et passeport, espace citoyens, plan interactif, restauration scolaire, annuaires...)



## Le livret d'accueil

Le Livret d'accueil contient toutes les informations nécessaires aux nouveaux résidents de la commune.

## Flash Infos et bulletin municipal

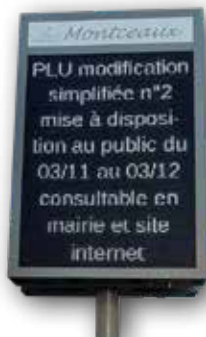
Toutes les actualités et informations pratiques de la commune sont publiées par le biais du flash infos, diffusé en été et par le bulletin municipal distribué en fin d'année.

Ces deux supports de communication sont imprimés sur du papier recyclable et sont déposés dans les boîtes aux lettres par l'équipe municipale, pour une démarche éco responsable.



## Le panneau lumineux

Le panneau lumineux devant la mairie diffuse l'agenda des événements à venir ainsi que diverses informations de la commune.



L'application Panneau Pocket permet une information sur les mobiles. Véritable outil de proximité et trait d'union entre la mairie et les habitants.

## Le livre

Le livre « Montceaux au fil du temps » permet de connaître ou redécouvrir le village à travers les regards croisés des habitants.



Une idée cadeau !  
 En vente à la mairie.

10€



963 smartphones  
 ont ajouté Montceaux  
 dans leurs favoris

166 publications  
 ont été diffusées  
 sur l'année





### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeport se font auprès des mairies habilitées, comme celles de Beaujeu, Belleville-en-Beaujolais, Bourg-en-Bresse, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Trévoux, Villars-les-Dombes, Villefranche-sur-Saône...

Pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr>



### Inscription sur la liste électorale

Le Répertoire Électoral Unique (REU) est mis en place et géré par l'INSEE. Il s'agit d'un fichier national regroupant tous les électeurs. **Les inscriptions sur les listes électorales sont désormais possibles toute l'année et jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant un scrutin.** [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)



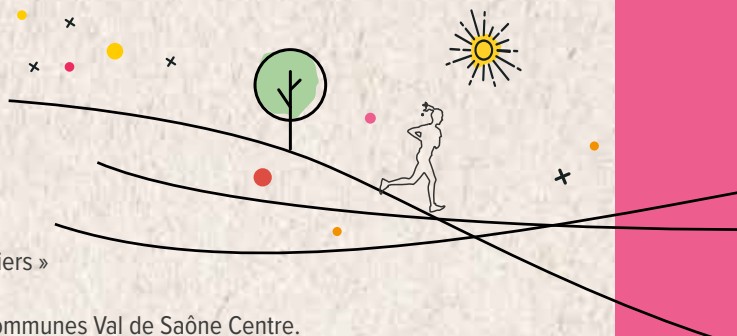
### Recensement citoyen

Tous les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire.** L'attestation de recensement qui sera remise doit être conservée avec attention, puisqu'elle sera ensuite demandée pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le baccalauréat, le permis de conduire, le CAP ou le BEP.

### DÉFIBRILLATEURS

Accès libre et permanent :

- devant la mairie
- dans la salle polyvalente
- dans le local de l'aire de loisirs
- dans la cour de l'école « Les Cerisiers »
- au supermarché Auchan
- au siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.



L'application SAUV life permet de localiser les défibrillateurs. Elle permet également d'identifier des citoyens volontaires à proximité, à la disposition des SAMU et des pompiers en cas de nécessité.

<https://sauvlife.fr/>



### LOCATION SALLE POLYVALENTE

(Tarifs de location fixés par délibération au Conseil Municipal du 30/01/2025).

	Particuliers, associations et entreprises ayant un siège social sur la commune		Particuliers extérieurs à la commune
Durée	2,5 jours	1 jour	2,5 jours
Totalité 388 m <sup>2</sup> (200 personnes)	400 €	100 €	800 €
Petite salle + annexes* 218 m <sup>2</sup> (40 personnes)	200 €	-	400 €
Frais de chauffage (entre le 15/10 et le 15/04)	100 €	-	100 €
Chèque de caution	800 €	800 €	800 €

\*Annexes : bar + cuisine + toilettes

#### La location d'une durée de 1 jour est proposée :

- aux particuliers résidant sur la commune de Montceaux
- aux associations ayant leur siège à Montceaux
- aux entreprises ayant leur siège social sur la commune et pour leur propre utilisation. *Elle n'est possible que le mardi, le mercredi ou le jeudi.*

#### Conditions spéciales pour les associations de la commune :

- Première manifestation : gratuite
- 2<sup>e</sup> manifestation : comprise entre le 15 octobre et le 15 avril, à l'exception du Comité des fêtes, du Sou des écoles et de la classe montante : 100 euros le week-end pour les frais de fonctionnement (chauffage, électricité)
- à partir de la 3<sup>e</sup> manifestation : tarif applicable aux habitants de la commune, à l'exception du Comité des fêtes, du Sou des écoles et de la classe montante.

### Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Pour faire enregistrer leurs PACS, les futurs partenaires doivent s'adresser soit à la mairie du lieu de leur résidence commune, soit auprès d'un notaire.

[www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)

GARDEZ-MOI! // PAGES À DÉTACHER //

Janvier

J	1	7
V	2	
S	3	o
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	2
J	8	
V	9	
S	10	AG pêche
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	3
J	15	
V	16	
S	17	
D	18	•
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	4
V	23	
S	24	Soirée Impro Théâtre Arkadus
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	5
V	30	
S	31	Repas d'annéant Comité des fêtes

Février

D	1	o
L	2	
M	3	
M	4	6
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	€
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	7
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	•
M	18	8
J	19	
V	20	
S	21	Soirée remise des prix Amicale de pétanque
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	9
J	26	
V	27	
S	28	Loto Sou des écoles

Mars

D	1	
L	2	
M	3	o
M	4	
J	5	10
V	6	
S	7	Nettoyage de Printemps
D	8	Loto ASGGM
L	9	
M	10	
M	11	€
J	12	11
V	13	Vente de charcuterie Société de chasse
S	14	Concours amicaliste Amicale de pétanque
D	15	Saint-Patrick Comité des fêtes
L	16	ÉLECTIONS 🇫🇷
M	17	
M	18	
J	19	12
V	20	•
S	21	
D	22	ÉLECTIONS 🇫🇷
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	13
V	27	
S	28	Chasse aux oeufs Sou des écoles
D	29	
L	30	
M	31	

Avril

M	1	14
J	2	o
V	3	
S	4	Concours amicaliste Amicale de pétanque
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	15
J	9	€
V	10	
S	11	Championnat de l'Ain Amicale de pétanque
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	16
J	16	•
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	17
J	23	
V	24	
S	25	
D	26	
L	27	
M	28	
M	29	
J	30	18

Mai

V	1	o
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	19
J	7	
V	8	Commemoration
S	9	€
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	
J	14	20
V	15	
S	16	Vente à emporter Société de pêche
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	21
V	22	
S	23	
D	24	Brocante Comité des fêtes
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	22
V	29	
S	30	Challenge Michel Oden Amicale de pétanque
D	31	o

Juin

L	1	
M	2	
M	3	23
J	4	
V	5	
S	6	Championnat R. Maigret Amicale de pétanque
D	7	Randonnée Gym des 3 rivières
L	8	€
M	9	
M	10	
J	11	24
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	•
M	16	
M	17	
J	18	25
V	19	Rèves de cirque
S	20	Concours Amicale de pétanque
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	26
J	25	
V	26	
S	27	Fête de l'école Sou des écoles
D	28	
L	29	
M	30	o

Zone A : Besencon, Boreaux, Clermont-Ferrand, Dijon,  
Lyon, Metz, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Rouen,  
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes,  
Nice, Normandie, Orléans-tours, Reims, Rennes, Strasbourg,  
Zone C : Coireal, Montpellier, Paris, Toulouse, Vesoul 2022.  
Elles sont données à titre indicatif pour l'édition sans engagement de responsabilité.







**CAISSE D'ALLOCATIONS  
FAMILIALES**



La CAF apporte son soutien dans le champ de la famille, de la petite enfance, de la solidarité, de la dépendance, du logement, du handicap, des loisirs, de la jeunesse...

Contact : 32 30  
Contact Étudiants : 0 969 32 52 52  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**CROIX ROUGE :**

**UNITÉ LOCALE DES RIVES DE SAÔNE CHALARONNE**

- Accueil-écoute : mardi 15 h – 18 h
- Vestiboutique : mercredi 9 h 30 – 12 h et 14 h – 17 h et vendredi/samedi 9 h 30 – 12 h.
- Aide alimentaire : 1 fois par mois.
- Aide aux devoirs à l'école publique de Montmerle-sur-Saône.
- Initiation au secourisme.

**29, rue des Minimes - MONTMERLE-SUR-SAÔNE**  
**04 74 06 24 43 - [ul.rivesdesaone@croix-rouge.fr](mailto:ul.rivesdesaone@croix-rouge.fr)**  
**<https://ain.croix-rouge.fr/>**



**ACTION SOCIALE  
DÉPARTEMENTALE**

La commune dispose sur son territoire d'un Service Départemental de Proximité (SDP) à Saint-Didier-sur-Chalaronne, où chacun peut être reçu sur rendez-vous.

Téléphone : 30 01  
[www.ain.fr/services-sociaux](http://www.ain.fr/services-sociaux)

**AIDES À LA PERSONNE**

**Colocation pour personnes âgées**



**ÂGES ET VIE**

203 Chemin de Betheneins  
01090 Montceaux  
0 801 07 08 09 - [www.agesetvie.com](http://www.agesetvie.com)



**AIN DOMICILE SERVICES**

225 rue Louis Antoine  
01322 REYRIEUX  
Sandrine BERTHOLON : 07 75 22 02 49  
[Saone.plateau@ain-domicileservices.fr](mailto:Saone.plateau@ain-domicileservices.fr)

**Structures d'aides à domicile**



**ADAPA**

Maison de santé  
38 Place Georges Agniel  
01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne  
04 74 45 59 64 - [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)  
[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)



**DOMALIANCE**

1 rue du Port  
01090 Montmerle-sur-Saône  
04 69 37 19 92 ou 06 29 99 41 83  
[montmerle2@domaliance.fr](mailto:montmerle2@domaliance.fr)



**ADMR Chaleins**

121 Route de Saint Trivier 01480 Chaleins  
04 74 67 87 75  
[achaleins@fedeo1.admr.org](mailto:achaleins@fedeo1.admr.org)



**CARTE JEUNES 01**

La carte Jeunes 01 permet aux jeunes de l'Ain de financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport, de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, et de financer l'achat de livres, l'entrée dans des concerts, festivals, piscines, structures de sports de nature (accrobranche...).

<https://www.ain.fr/solutions/chequier-jeunes-01/>



**INTERDIT**

**BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS**

Le brûlage des déchets verts issus de l'entretien des jardins et des espaces ou des domaines publics ou privés est interdit (arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 03 juillet 2017).

➡ **Ceux-ci doivent être acheminés en déchèterie.**

L'écobuage pour les activités agricoles ou forestières est réglementé (arrêté préfectoral n° SAF 2017-01 du 03 juillet 2017).

**NUISANCES SONORES**

L'arrêté préfectoral du 13 septembre 2008 stipule que les travaux de bricolage, de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables :**  
8 h - 12 h et 14 h - 19 h 30
- **les samedis :**  
9 h - 12 h et 15 h - 19 h
- **les dimanches et jours fériés :**  
10 h - 12 h



**victimes de violences sexuelles et sexistes**

Des policiers et des gendarmes à votre écoute

Un tchat en ligne 24h/24 et 7j/7

Un dialogue anonyme et confidentiel

connectez-vous

PORTAIL DE SIGNALEMENT

**#NeRienLaisserPasser**

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

**VICTIMES DE VIOLENCES**

Un portail de signalement gratuit, anonyme et disponible est mis en place pour les victimes de violences sexuelles ou sexistes.

Ce portail assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme.

**Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il est accessible à l'adresse suivante :**

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/portail-signalement-violences-sexuelles-sexistes>

**En cas d'urgence : 17 ou 112**

**carain.fr**

**SERVICE DE TRANSPORT**

**Ligne régulière n°A91 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :**

- Sens : Belleville-en-Beaujolais > Saint-Trivier-sur-Moignans > Villars-les-Dombes : 18 h 10 à Montceaux du lundi au samedi.
- Sens : Villars-les-Dombes > Saint-Trivier-sur-Moignans > Belleville-en-Beaujolais : 6 h 35 à Montceaux du lundi au vendredi.

**Transports de l'AIN : 04 74 22 01 77**  
[www.transportsdelain.fr](http://www.transportsdelain.fr)



**ANIMAUX DOMESTIQUES**

La divagation des animaux domestiques est interdite sous peine de poursuites et réprimandes, conformément à la réglementation en vigueur. **Tout animal errant sur la commune sera capturé par un agent du service technique puis conduit à la fourrière.** L'animal sera rendu à son propriétaire contre paiement des frais divers engagés.

➡ **L'abolement intempestif des chiens est interdit.**

➡ **Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections canines** par mesure d'hygiène et tenir en laisse leurs animaux par sécurité.

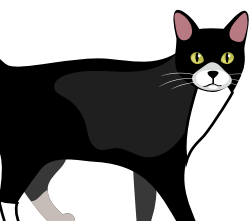


**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

**Sur demande, la gendarmerie surveille le domicile des particuliers pendant leurs absences par des patrouilles.**

Les habitants sont alors prévenus en cas d'anomalies telles que les tentatives d'effractions, les effractions ou les cambriolages. Un formulaire est disponible en ligne, il est à imprimer et à rendre à la brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant le départ.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



## CONCILIEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Désormais, une tentative de conciliation est obligatoire avant toute saisine du juge (elle peut être remplacée par une médiation).

Renseignements : France Services Montmerle



## VOISINS VIGILANTS



La commune adhère au dispositif « Voisins vigilants »

## INFO PRATIQUES

### STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est formellement interdit sur les trottoirs, ceux-ci étant réservés à la circulation des piétons.

Les contrevenants pourront être verbalisés par la Gendarmerie.



Le parking de la Madone situé à 100 mètres du centre, offre de nombreuses places.



Le stationnement des véhicules poids lourds de plus de 3,5 tonnes est interdit sur les parkings de l'école et de la salle polyvalente.



## PRESSE LOCALE

LE PROGRÈS :  
Alain FERREUX  
04 74 69 35 88  
alain.ferreux@infonie.fr

LE PROGRÈS

LE PATRIOTE :  
Philippe DUMOULIN  
07 87 59 31 07  
philippe.dumoulin69400@gmail.com

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

Parc Visiosport  
166, Route de Francheleins  
Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX  
04 74 06 46 26  
accueil@ccvsc01.org  
www.ccvsc01.org  
Horaires d'ouverture au public du  
lundi au vendredi de 9 h à 12 h



## VAL DE SAÔNE RENOV' +

Il s'agit d'un service de proximité pour la rénovation énergétique des habitations. Le service public local de la rénovation énergétique VAL DE SAÔNE RENOV'+ est animé par l'ALEC AIN pour le compte de la communauté de communes. Ce dispositif permet de bénéficier de conseils ou d'un accompagnement complet et personnalisé pour les projets de rénovation de logement privé.

<https://www.ccvsc01.org/services-au-quotidien/franceservicesalecain/>

Mail : info@alec-ain.fr

Les conseillers renseignent lors d'entretiens téléphoniques

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

au 04 74 45 12 40 pour les particuliers,

au 04 74 45 16 46 pour les entreprises du petit tertiaire privé.

lors de permanences dans les locaux de France Services au 2 rue de

Lyon à Montmerle-sur-Saône les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois,

uniquement sur rendez-vous préalable au

04 74 45 12 40 pour les particuliers, au 04 74 45 16 46

pour les entreprises du petit tertiaire privé.



## FRANCE SERVICES

Permet d'accéder gratuitement à un accompagnement sur toutes démarches administratives.

2, rue de Lyon 01090 MONTMERLE-SUR-SAÔNE  
09 74 36 65 35

franceservices@ccvsc01.org - www.ccvsc01.org

Sans rendez-vous : lundi 14 h - 18 h,

mardi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h,

mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h,

jeudi 9 h - 13 h,

vendredi 14 h - 18 h.



# PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

## ÉCOLE PUBLIQUE LES CERISIERS

50 Chemin de Betheneins - 01090 Montceaux  
04 74 69 62 78  
ce.0010347x@ac-lyon.fr  
Horaires de classe :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et  
de 13 h 30 à 16 h 30  
Horaires de garderie :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h 20 à 8 h 20 et  
de 16 h 30 à 18 h 30  
Horaires du restaurant scolaire :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11 h 20 à 13 h 20



## COLLÈGE DE MONTCEAUX

286 Route de Francheleins  
01090 MONTCEAUX  
04 26 47 64 62  
ce.0011415h@ac-lyon.fr  
Horaires d'enseignement : 8 h 30 à 17 h

### Multi-accueil petite enfance intercommunal

VisioCrèche accueille les enfants  
âgés de 10 semaines à 4 ans.  
166 Route de Francheleins  
01090 Montceaux  
04 74 02 51 13  
ppe@ccvsc01.org

### Accueil de loisirs enfants intercommunal

VisioMômes accueille les enfants de  
4 à 13 ans, le mercredi et pendant  
les vacances scolaires.  
166 Route de Francheleins  
01090 Montceaux  
04 74 06 46 29  
alsh@ccvsc01.org



### Relais petite enfance RPE

VisioRelais est un espace  
d'échanges et d'informations à  
destination des parents et des  
assistant(e)s maternel(le)s.  
166 Route de Francheleins  
01090 Montceaux  
04 74 02 84 44  
ppe-visiorelais@ccvsc01.org

### Assistant(e)s maternel(le)s

Liste et coordonnées des assistantes  
maternelles disponibles sur : [https://  
www.ccvsc01.org/petite-enfance/  
relais-petite-enfance/](https://www.ccvsc01.org/petite-enfance/relais-petite-enfance/)

## OFFICE DE TOURISME VAL DE SAÔNE CENTRE

L'office de tourisme propose un site internet dans lequel on trouve un agenda des évènements, un service de billetterie, des idées de sorties mais aussi la liste des associations locales.

### Bureau d'accueil à Guéreins

557 Rue du Centre  
Toute l'année (hors vacances de Noël)  
D'octobre à mai  
Mercredi au vendredi : 13h30 à 17h  
Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 17h30  
Juin à septembre  
Mardi au Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 17h30  
Fermé les jours fériés

### Antenne saisonnière de Thoissey

14 Rue de l'Hôtel de Ville  
D'avril à juin et septembre  
Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Dimanche : 9h à 12h30  
Juillet et août  
Mardi au Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 17h30  
Dimanche : 9h à 12h30



Téléphone : 04 74 67 20 68  
E-mail : [tourisme-ot1@ccvsc01.org](mailto:tourisme-ot1@ccvsc01.org)  
Site internet [www.ccvsc01.org/office-de-tourisme/](http://www.ccvsc01.org/office-de-tourisme/)  
<https://www.tourisme-val-de-saone.fr/>  
Page facebook : <https://www.facebook.com/office.de.tourisme.valdesaonecentre/>



SMIDOM

**LES POINTS DE RECYCLAGE**

- Les 7 Chemins
- La Madone
- Salle polyvalente (verre)



**COLONNE BLEUE**

Journaux et magazines.  
Les cartons et les krafts sont interdits.



*cartons => déchèterie  
krafts => colonne emballage  
ou mieux en déchèterie avec les cartons.*



**COLONNE VERTE**

Emballages en verre.  
Les verres autres que ceux d'emballage sont interdits.

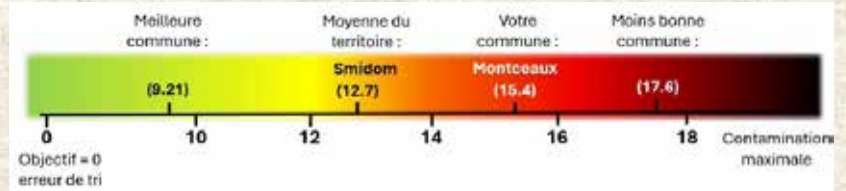


**COLONNE JAUNE**

Tous les emballages ménagers (cartonnette, métal, plastique)

**LES ERREURS DE TRI COÛTENT 300 000 €/AN AUX HABITANTS DU TERRITOIRE DU SMIDOM !**

Où en est Montceaux ?



**Réduire les erreurs de tri, l'enjeu essentiel de notre territoire**

La collecte des emballages se fait via des PAV (Points d'Apport Volontaire) afin d'assurer leur valorisation. Trop d'erreurs de tri se retrouvent dans les colonnes perturbant le recyclage et entraînant un surcoût de traitement de 300 000 €/an (soit environ 15€ par foyer).

**Une solution innovante : la caméra Lixo**

Le SMIDOM a équipé son camion de collecte des emballages d'une caméra intelligente

Lixo. Grâce à l'IA (intelligence artificielle), elle détecte en temps réel les erreurs de tri dans les colonnes et permet ainsi d'évaluer la qualité du tri par commune et par PAV.

Contre ce fléau, agissons et faisons passer le message : chaque geste de tri est un acte citoyen ! Ensemble, faisons circuler le bon geste.

**TOUS les emballages se trient... UNIQUEMENT les emballages !**

- en VRAC, SANS sacs
- VIDÉS
- NON EMBOÎTÉS

**LA COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES**

Le ramassage des ordures ménagères à MONTCEAUX est effectué **LE JEUDI** des semaines impaires.



La collecte est également assurée les jours fériés. Votre bac doit être sorti la veille du jour de collecte.

**Peur de rater la collecte ? Téléchargez l'application «SMIDOM» et vous serez alerté !**

**CALENDRIER 2026 COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**HORAIRES DÉCHÈTERIES**

Francheteins - Saint Etienne sur Chalaronne  
Saint Jean sur Voile - Vonnas

**Du 1er avril au 30 juin et du 1er sept au 31 octobre**

lundi - mardi - jeudi : 14h - 18h  
mercredi - vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h  
samedi : 9h - 13h et 14h - 18h  
dimanche : 9h - 12h (Vonnas et Francheteins)

**Du 1er juillet au 31 août**

Du lundi au samedi : 7h00 - 13h00  
Dimanche : 9h - 12h (Vonnas et Francheteins)

**Du 1er novembre au 31 mars**

lundi - mardi - jeudi - vendredi : 14h - 17h  
mercredi - samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Jour de collecte des ordures ménagères

Collecte les jours fériés sauf :  
1er janvier, 1er mai et 25 décembre

COLLECTE LE LENDEMAIN



**MONTCEAUX**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

Le calendrier de collecte de la commune de Montceaux est téléchargeable sur le site du SMIDOM : <https://smidom.org/fr/rb/1791727/calendrier-de-collecte-des-ordures-menageres-2>

Les horaires des déchèteries sont téléchargeables sur le site du SMIDOM : <https://smidom.org/fr/rb/1152660/les-horaires-10>

# Le Sou DES ÉCOLES

Le Sou des écoles, c'est une joyeuse équipe de parents bénévoles qui a pour mission d'offrir aux enfants de l'école « Les Cerisiers » des activités éducatives, culturelles, sportives, artistiques et surtout... pleines de sourires ! Soutenir les projets pédagogiques des enseignants et créer de jolis souvenirs partagés avec toutes les familles du village est un réel plaisir.



Cette année 2024-2025, une enveloppe de **5 500 €** a été donnée à l'école. Grâce à cela, petits et grands ont vécu de merveilleuses journées de découverte à Touroparc, au musée des Confluences, à l'aquarium de Lyon ou encore au musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne. Une partie du bus scolaire pour les séances de piscine ainsi que des abonnements de livres ont également été financés.

## Mais le Sou des écoles, ce n'est pas seulement financer des projets...

c'est aussi mettre de la vie et de la fête dans le village ! Entre la boum d'Halloween, le marché de Noël, le carnaval, la chasse aux œufs, le concours de pétanque parents-enfants, la fête de l'école et les ventes de gâteaux, chacun peut profiter de moments conviviaux et festifs tout au long de l'année.

Le Sou des écoles fonctionne avec une gouvernance collégiale, réunit aujourd'hui plusieurs membres actifs et est soutenu par de nombreuses familles sympathisantes. Comme chaque année, le besoin de nouveaux bénévoles se fait sentir pour continuer à organiser et à animer tous ces beaux moments.

**CETTE ANNÉE, CE SONT 7 000 € QUI SERONT OFFERTS À L'ÉCOLE ET AUX ÉLÈVES AFIN DE FINANCER DE NOUVELLES SORTIES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS.**

Pour partager des idées, donner un petit coup de main et surtout contribuer au bonheur des enfants, il suffit de rejoindre l'association.



### Contact :

[soudesecolesmontceaux@gmail.com](mailto:soudesecolesmontceaux@gmail.com)

Pour suivre l'actualité du Sou des écoles :

Facebook et Instagram ([sou des écoles montceaux](#))

## Agenda 2026

- 28 février : Loto
- 28 mars : Chasse aux œufs
- 27 juin : Fête de l'école
- 25 septembre : AG
- 26 septembre : Pétanque
- 31 octobre : Boum d'Halloween
- 28 novembre : Marché de Noël
- 5 décembre : Vente de sapins

Et bien d'autres moments conviviaux  
comme des ventes de gâteaux !!

## Amicale de PÉTANQUE

### DES ADHÉRENTS TRÈS ACTIFS

L'Amicale de Pétanque organise des manifestations de début mars à la fin octobre et est affiliée au Secteur 2 du Comité de l'Ain de la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal).

Les adhérents sont très actifs tout au long de la saison, avec le nettoyage de la buvette de l'aire de loisirs et du local mis à disposition par la municipalité.

**Les entraînements s'enchaînent tous les lundis et les jeudis de 14 h 30 à 22 h en fonction de la météo.**

Six rencontres entre amicalistes et un concours avec un invité sont également organisés ; tout ceci dans la bonne humeur.

Les équipes sont accueillies par les membres de l'Amicale qui donnent de leur temps pour la préparation, le déroulement et le rangement, toujours avec une grande convivialité.

Le concours des Artisans programmé le dernier samedi du mois d'août et le challenge Rémi MAIGRET du premier samedi de juin rassemblent chacun une soixantaine d'équipes.

**Les 86 adhérents dont 36 licenciés participent à tous les championnats de l'Ain en individuel(le), doublettes, triplettes, masculins, féminines ou mixtes avec un bilan toujours mitigé mais en progression.**

Une soirée est organisée avant le lancement de la saison pour remercier tous les bénévoles et mettre en avant les vainqueurs du Challenge du club.

Pour cette saison 2025, résultats très serrés côté masculins et féminins : Bravo à Muriel BALDY et à Jean-Claude ROUX qui a également remporté le Challenge tête à tête Michel ODEN.

Le Bureau se compose de 2 co-présidents Cyril PERRIER et Philippe FURNON assistés de 12 membres.

*Pour la saison prochaine, le concours vétérans en doublette est reconduit. Le Championnat de l'Ain masculin en triplettes se déroulera en partenariat avec le Club de Montmerle-sur-Saône.*



## Association ARGVS

### ALPINE RENAULT GORDINI DU VAL DE SAÔNE

Durant cette année 2025, l'A.R.G.V.S est restée une association active. Le président M. Daniel DESBAT, entouré du bureau et d'environ une trentaine de membres, ont organisé et participé à de nombreuses manifestations sur le thème de l'automobile, tout en gardant le côté convivial qui a toujours défini l'association.

**Le week-end de Pâques**, les membres se sont rendus dans la Creuse pour un périple de 3 jours afin de découvrir cette région boisée et verdoyante en allant d'Aubusson au plateau de Millevaches en passant par le Circuit du Mas du Clos.

**Au mois de septembre**, une autre balade a été organisée dans les vignobles qui entourent la ville de Beaune pour profiter de la belle saison des vendanges tout en parcourant de belles routes.

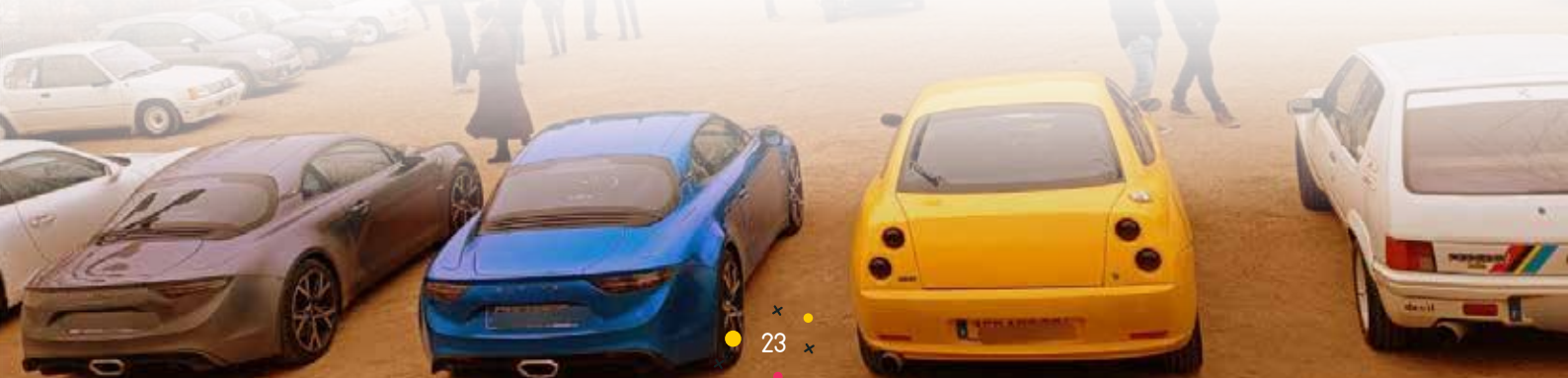
**Le 27 avril, pour la Journée Nationale des Véhicules d'Époque**, l'A.R.G.V.S a répondu présent en organisant une sortie touristique qui a regroupé environ 25 véhicules de collection. Le départ s'est effectué à Montmerle-sur-Saône et s'est terminé à Saint-Étienne-sur-Chalaronne. Lors de cette journée les propriétaires de ces véhicules souhaitent sensibiliser l'opinion sur le fait que les véhicules d'hier ont aussi le droit de circuler sur les routes de demain.

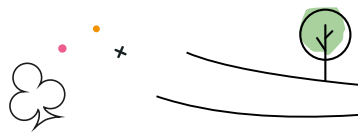
**Le Rétro Car Meeting, organisé tous les deuxièmes dimanches du mois au Parc de la Batellerie de Montmerle-sur-Saône, continue également à être un grand succès.** Un regain d'affluence est même constaté depuis ces 3 dernières années avec une moyenne de 80 véhicules chaque mois.

Les diots de Savoie au mois de mai et le saucisson au gène au mois d'octobre sont devenus des rendez-vous incontournables pour les passionnés de belles autos.

Une tombola, avec une Opel Corsa à gagner, a été organisée pendant toute l'année et a attiré de nombreux joueurs. Le tirage au sort a eu lieu lors du Rétro Car Meeting du 12 octobre.

*En 2026 seront célébrés les 20 ans de Rétro Car Meeting avec sûrement de nombreuses surprises tout au long de l'année !*





## Tarot DES 3 RIVIÈRES

EN SEPTEMBRE 2025 LE CLUB DE TAROT DES 3 RIVIÈRES  
FÊTAIT SON 4<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE.

**Avec plus de 70 adhérents le club se porte bien.**

Les adhérents se retrouvent le lundi après midi et le jeudi soir.

En complément des séances régulières, des séances particulières sont organisées : duplicate, jeu en duo, tournoi par équipes.

Le concours organisé à la salle des fêtes de Montceaux en janvier 2025 a rassemblé 124 joueurs.

Tous les niveaux sont acceptés ; les amateurs de tarot intéressés de participer aux activités n'ont aucune appréhension à avoir lors de leur première visite :

- Les tables sont tirées au hasard donc aucune crainte d'être laissé de côté.
- Des moments de convivialité (café de bienvenue, pause de 16 h 30 et apéritif final) leur permettront de mieux connaître les anciens.

**En cette fin d'année, des séances sur internet (tarot libre et duplicate) et en soirée vont permettre aux actifs, étudiants et toute personne ne pouvant venir en salle de participer aux activités du club.**

*Un site internet regroupe toute l'activité du club.*  
[www.tarot-des-3-rivieres.fr](http://www.tarot-des-3-rivieres.fr)

Un formulaire d'inscription y figure ; tout intéressé peut participer à 2 séances avant d'adhérer.



## Les Endimanchés ASCEM

**Tous les dimanches matin, par tous les temps et tous les vents, les Endimanchés se retrouvent sur le pré vert du stade.**

Rejoignez-les pour partager le plaisir d'une partie de football endiablée !

Équipe mixte de 18 à 70 ans !



## Groupement PAROISSIAL

Il concerne les communes de Chaleins, Chaneins, Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy, Montceaux, Montmerle-sur-Saône et Valeins.

**Le catéchisme** a repris le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025, à la cure de Montmerle-sur-Saône, de 9 h 30 à 11 h du CE1 au CM2. Il est possible de s'inscrire même en cours d'année.

**L'Aumônerie Catholique** accueille les jeunes de 10 à 16 ans. Inscriptions et renseignements à la paroisse : 04 74 69 33 40 ou Hugues et Claire d'Aubigny 06 84 89 66 38.

**L'Éveil à la Foi** accueille les enfants de 3 à 6 ans depuis le samedi 20 septembre 2025 de 9 h 30 à 11 h au presbytère. Inscription et renseignements à la paroisse.

Un mariage a été célébré au mois d'avril par le Père Brice. Un baptême a été célébré au mois de juin par le Père Axel. Toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie de la paroisse et à l'enseignement du catéchisme sont les bienvenues.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les baptêmes, mariages et sacrements des malades contacter le Père Brice NDOKI. Durant les mois d'hiver, de novembre à avril il n'y a pas d'office à l'église de Montceaux qui n'est pas chauffée. Les informations concernant le groupement paroissial sont affichées régulièrement dans le tableau près de la petite porte d'entrée latérale de l'église.

### Calendrier 2025

**Samedi 13 décembre** à 10h30 à Montmerle-sur-Saône : Sacrement de la Confirmation

**Mercredi 24 décembre** messes de Noël à 17h et 22h à Montmerle-sur-Saône

**Jeudi 25 décembre** messe de Noël à 10h à Montmerle-sur-Saône

### Calendrier 2026

**Mercredi 18 février** Cendres : messe à 17h à Montmerle-sur-Saône

**Vendredi 20 mars** Haltes Spirituelles 18h30 - 21h30 à Montmerle-sur-Saône

Repas paroissial : date et lieu non fixés

**Dimanche 29 mars** Rameaux : messe à 10h à Montmerle-sur-Saône

**Dimanche 5 avril** Pâques : messe à 10h à Montmerle-sur-Saône

**Jeudi 14 mai** Ascension : messe à 10h à Montmerle-sur-Saône

**Dimanche 24 mai** Pentecôte : messe à 10h à Montmerle-sur-Saône

**Dimanche 7 juin** Messe à 10h à Lurcy et Procession de la Fête Dieu

**Dimanche 14 juin** Première Communion : messe à 10h à Montmerle-sur-Saône

*Permanence Paroissiale tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h au presbytère à Montmerle-sur-Saône.*  
Père Brice NDOKI, Curé  
04 74 69 33 40,

23 rue de Saint Trivier 01090 Montmerle-sur-Saône  
paroisse-montmerle@hotmail.com  
Père Gilbert MAYELA, Auxiliaire  
Maurice NOTIN, Diacre permanent - 04 74 69 40 73  
Hugues d'AUBIGNY, Diacre permanent





# COMITÉ DES FÊTES

UNE SECONDE ANNÉE DÉJÀ QUI VA S'ACHEVER POUR LE COMITÉ DES FÊTES !

La fête du village organisée le 05 Juillet, a été incontestablement un temps fort de l'année, avec un réel succès populaire, et est, assurément, un évènement que nous souhaitons développer et pérenniser pour animer le village.

Le comité des fêtes organise ses propres manifestations mais est aussi présent pour prêter main-forte aux autres associations, comme ce fut le cas avec la classe en 5 cette année, ou lors de l'animation « Rêves de cirque ».

Toutes les bonnes volontés sont bien sûr les bienvenues pour rejoindre le comité des fêtes, que ce soit pour intégrer le bureau, ou simplement apporter de l'aide lors des manifestations.

Contact : [cdfmontceaux@gmail.com](mailto:cdfmontceaux@gmail.com)



## 2026, une année riche en manifestations

- Le désormais « traditionnel » repas dansant de début d'année, le samedi 31 janvier 2026.
- La Saint Patrick, avec retransmission sur écran géant de match de rugby du tournoi des VI nations, le samedi 14 mars 2026.
- La brocante : une nouvelle manifestation, le dimanche 24 mai 2026.
- La fête du village – le Comit Fest, le samedi 4 juillet 2026.
- L'assemblée générale, le vendredi 9 octobre 2026.
- Une vente et dégustation d'huîtres afin de passer de bonnes fêtes et de bien terminer l'année, le dimanche 20 décembre 2026.

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-montceaux/evenements/repas-dansant-2026>



## LES ASSOCIATIONS

### Animation :

- Sou des écoles : Joanne NENET-JOSEPH
- Comité de fêtes : Étienne BILLET

**Automobile :** Alpine Renault Gordini du Val de Saône : Daniel DESBAT

**Centre de rééducation :** Association Hippios : Sophie OLIVETTI-CIRY

**Chasse :** Société de chasse : Michel BOISSON

**Conscrits :**  
 Classe en 0 : Pascal LAGRANGE  
 Classe en 1 : pas de présidence  
 Classe en 2 : Luc LALIGANT  
 Classe en 3 : Antoine GUTIERREZ  
 Classe en 4 : pas de présidence  
 Classe en 5 : Olivier PHILIPPE  
 Classe en 6 : Julien MOREL  
 Classe en 7 : Thierry DUBOST  
 Classe en 8 : Cyril CHAPOLARD  
 Classe en 9 : Benjamin CURTIL

**Culte :** Groupement paroissial : Marie-Louise ROZIOT-VERRET

**Football :**  
 • ASGGM : Catherine BEAURAIN  
 • ASCEM : Yoann MAUPPIN

**Pêche :** Société de pêche : Jean-Luc DUPLAT

**Pétanque :** Amicale de pétanque : Philippe FURNON et Cyril PERRIER

**Tarot :** Tarot des 3 Rivières : André CATHERIN

**Théâtre :** Arkadus : Gaëlle BACHELET

Les coordonnées des associations sont à demander au secrétariat de mairie.

# Club de foot ASGGM



## L'A.S.G.G.M. : 40 ANS DE PASSION ET DE DYNAMISME

### Une structure solide et en pleine expansion

L'Association Sportive Guérens Genouilleux Montceaux (A.S.G.G.M.), fondée en 1981, a célébré ses 40 ans en 2021.

### Le club compte aujourd'hui 172 licenciés :

- 70 jeunes (catégories U7 à U13)
- 70 seniors répartis en 3 équipes
- 28 dirigeants
- 2 arbitres.

Pour accompagner son développement, le club s'est structuré avec des commissions dédiées : manifestations, sponsoring et communication.



## DES INFRASTRUCTURES PARTAGÉES ET ADAPTÉES

Les lieux d'entraînement varient selon les saisons : terrain d'honneur en herbe de Guérens, terrains synthétique et stabilisé de Saint-Didier-sur-Chalaronne, terrain en herbe de Montceaux. Cette diversité permet aux joueurs de s'entraîner dans des conditions optimales tout au long de l'année.

## DES AMBITIONS SPORTIVES AFFIRMÉES

Le club évolue en 1<sup>re</sup> division du District de l'Ain, le plus haut niveau départemental. Son ambition est de développer l'école de football en ouvrant une catégorie U15, ce qui permettrait d'accéder au niveau régional en cas de bons résultats. **Après avoir atteint le 7<sup>e</sup> tour de la Coupe de France l'année dernière, le club vient de franchir le 4<sup>e</sup> tour cette saison, partageant ces moments historiques avec ses supporters.**

## UN ESPRIT DE FAMILLE ET DE PARTAGE

L'A.S.G.G.M. est bien plus qu'un club sportif : c'est un lieu de vie où règnent la convivialité, le respect et le partage. Chaque licencié, bénévole ou supporter y trouve sa place dans une ambiance chaleureuse et familiale.

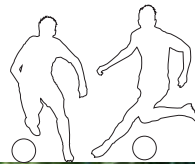


*Pour intégrer le club en tant que joueur, bénévole ou sponsor, vous pouvez contacter la Présidente Catherine BEAURAIN (06 67 12 63 87).*



## UN CLUB ANCRÉ DANS LA VIE LOCALE

L'A.S.G.G.M. organise depuis de nombreuses années la traditionnelle brocante de l'Ascension, à Guérens, un événement incontournable pour les habitants.



## ÉTAT CIVIL 2025

Hugo Girin

Anaïs Deillon


 NAISSANCES

18 février : Paul PROVOST LOYAU  
 9 mars : Anaïs DEILLON  
 15 mars : Hugo GIRIN  
 23 juillet : Hélio PROM


 MARIAGES

4 octobre : Jennifer CAMPY  
 et Fabien D'ORAZIO  
 4 octobre : Irène LECONTE  
 et Victor MORAN


 DÉCÈS

04 avril : Roger VERNUS  
 22 mai : Simone CHARPY  
 30 mai : Gilles NICOLLET  
 30 mai : Roger BONNET  
 16 juin : Teresa MONTORO SAN MARTIN  
 22 juin : Abdelali SAMAOU  
 18 août : Robert LAGRANGE  
 19 septembre : Chantal BONJOUR



Montceaux • Classe en 6 • 2016